



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 18 DECEMBRE 2015**

**DATE DE
CONVOCATION**

14 Décembre 2015

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 13
ABSENTS : 06
QUORUM : 10
PROCURATION : 01

**DELIBERATION N°46/2015/MT
Acquisition des parcelles AZ18 et AZ52**

L'AN DEUX MILLE QUINZE LE DIX-HUIT DECEMBRE A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Patrick LECANTE, Maire
M. Patrick LABEAU, 1^{er} Adjoint
Mme Marcelline POPO, 2^{ème} Adjointe
Mme Liliane DAUPHIN, 4^{ème} Adjointe
M. Jean-Yves TARCY, 5^{ème} Adjoint
M. Vincent MAYEN, Conseiller
Mme Rosaline CAMILLE SIDIBÉ, Conseillère
Mme Eldha SAMEDI, Conseillère
M. Joseph Michel FEVRY, Conseiller
Mme Marie-Claude LACROIX PINSON, Conseillère
M. Donel DUCCE, Conseiller
Mme Isabelle AUBIN, Conseillère
M. Thierry MARIE-CLAIRE, Conseiller

ABSENTS EXCUSES : M. Brice SEPHO, 3^{ème} Adjoint
Mme Valérie BATAILLIE, Conseillère
Mme Eléonore JOHANNES, Conseillère

ABSENTS : M. Christian PORTHOS, Conseiller
Mme Marlène MONTET, Conseillère
M. Jocelyn PRALIER, Conseiller

Les Conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application des articles L.2121-14 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Patrick LABEAU** a été nommé à ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame **Valérie BATAILLIE** a donné procuration à Monsieur **Patrick LABEAU**.



DELIBERATION N°46/2015/MT
Acquisition des parcelles AZ18 et AZ52

France Domaine nous a sollicités pour la cession onéreuse à des particuliers des parcelles suivantes:

- AZ 52 sise au lieu-dit « Quesnel Est » d'une superficie de 126 600 m² ;
- AZ 18 sise au lieu-dit « Quesnel Est » d'une superficie de 207 000 m².

Il a été émis un avis défavorable pour chacune de ces cessions et nous avons signifié le 08 septembre 2015 à France Domaine, l'utilisation de notre droit de préemption prévu à l'article L. 210-1 du Code de l'Urbanisme.

L'intérêt que représentent les acquisitions des parcelles AZ 52 et AZ 18 permettront de générer une réserve foncière en vue du développement d'activités économiques et la réalisation d'opérations d'aménagement.

Les décisions à prendre sont les suivantes :

- Autoriser l'acquisition des parcelles AZ 52 et AZ 18 dont la situation géographique et les superficies sont mentionnées supra, au prix fixé par le service des Domaines.
- Autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport n° 47/MT/2015 de Monsieur le Maire portant sur l'acquisition des parcelles AZ18 et AZ52;

Après avoir entendu les explications du Maire et délibéré ;

DECIDE

Article 1: **AUTORISE** l'acquisition des parcelles AZ 52 et AZ 18 dont la situation géographique et les superficies sont mentionnées en annexe de la présente délibération, au prix fixé par le service des Domaines.

Article 2: **AUTORISE** le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

POUR	14	dont procuration(s)	1
------	----	------------------------	---

CONTRE	00	dont procuration(s)	00
--------	----	------------------------	----

ABSTENTION	00	dont procuration(s)	00
------------	----	------------------------	----



Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le :



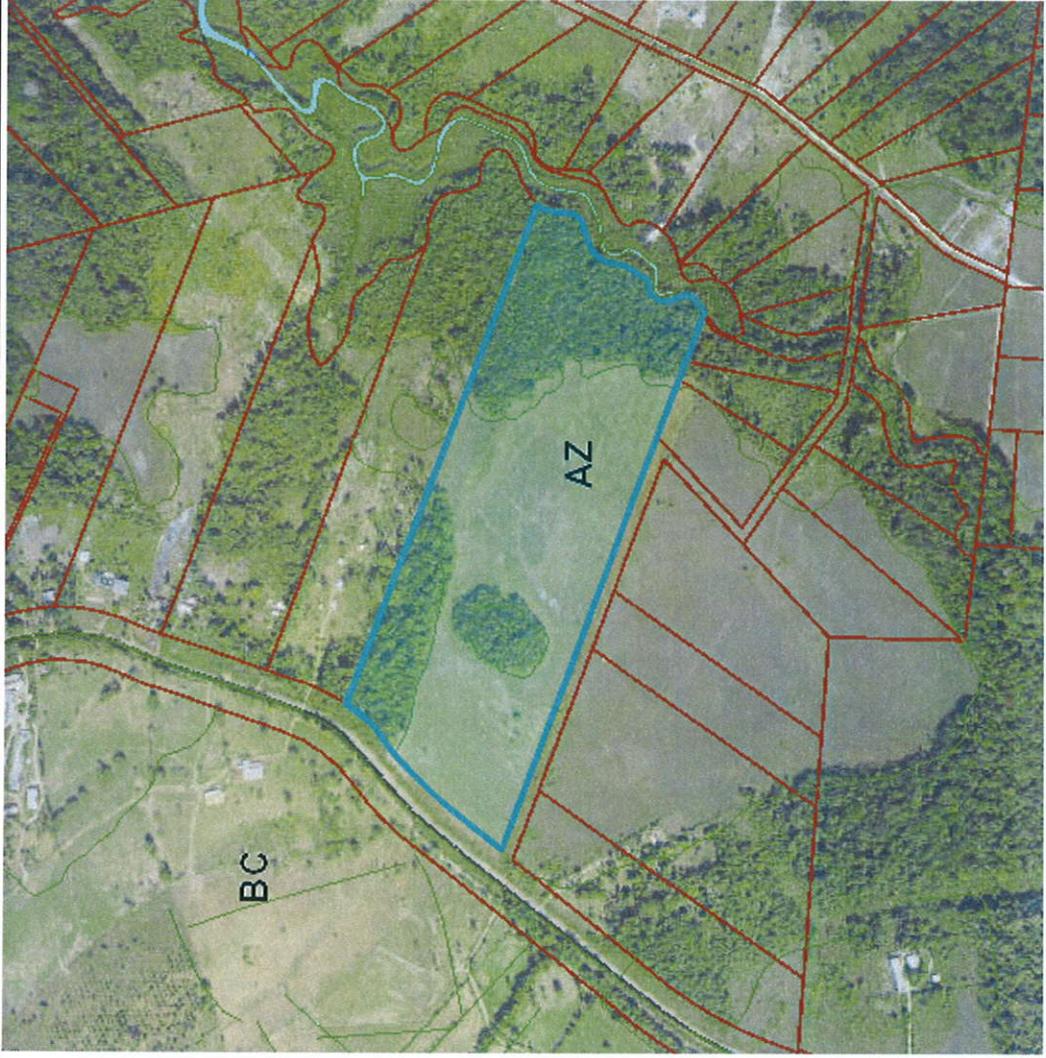


Fiche d'information cadastrale

Commune	973313	Section	000AZ	Parcelle	0018	Surface	207000 m ²	Surface bâtie	0 m ²	Adresse	QUESNEL EST
---------	--------	---------	-------	----------	------	---------	-----------------------	---------------	------------------	---------	-------------

**Commune de MONTSINERY
TONNEGRANDE**

Compte propriétaire n°973313B00648



Imprimé le : 18/12/2015

Echelle : 1/10000



Fiche d'information cadastrale

Commune	973313	Section	000AZ	Parcelle	0052	Surface	126600 m ²	Surface bâtie	0 m ²	Adresse	QUESNEL EST
---------	--------	---------	-------	----------	------	---------	-----------------------	---------------	------------------	---------	-------------

Commune de MONTSINERY TONNEGRANDE

Compte propriétaire n° 973313E00542



Imprimé le : 18/12/2015

Echelle : 1/15000